

## IL ETAIT UNE FOIS LA BELGIQUE

Vous avez lu le dossier mensuel ? Vous pouvez à présent réaliser les activités suivantes.

**I. Les deux premières pages du dossier vous aideront à replacer les faits suivants dans l'ordre chronologique (du plus ancien au plus récent). Indiquez l'année.**

a. Mort de Léopold II - b. Vote de la Constitution belge - c. Scission de l'université de Louvain - d. Le droit de vote aux femmes - e. Les Belges deviennent citoyens hollandais - f. Les paroles de la Brabançonne sont modifiées - g. Mariage du premier roi des Belges - h. Indépendance de la Belgique - i. Création du « mouvement flamand » - j. Albert II devient roi.

	<u>événement</u>	<u>année</u>
1.	.....	.....
2.	.....	.....
3.	.....	.....
4.	.....	.....
5.	.....	.....
6.	.....	.....
7.	.....	.....
8.	.....	.....
9.	.....	.....
10.	.....	.....

**II. Le texte suivant a été découpé en 10 morceaux, que l'on a mélangés.**  
**Reconstituez ce puzzle.**

Extrait du journal « Le Belge » du 27 août 1830

**A- ont provoqué des applaudissements.**

**B- un peuple nombreux s'est transporté**

**C- encombrait la salle du théâtre de la Monnaie,**

**D- on s'est emparé de toutes les armes qu'on a trouvées...**

**E- Hier, une foule immense**

**F- a brisé les carreaux. Au même instant,**

**G- où l'on représentait « La Muette », et presque**

**H- A la fin du spectacle,**

**I – tous les personnages**

**J – au bureau d'un journal hollandais, dont on**

**Le bon ordre :**

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

**III. Reliez logiquement les termes des deux colonnes:**

- |                                     |                             |
|-------------------------------------|-----------------------------|
| a. Notre premier roi (p.1)          | 1. La Wallonie              |
| b. Guillaume d'Orange (p.1)         | 2. Les Régions              |
| c. Le pouvoir législatif (p.2)      | 3. Vilvorde                 |
| d. La Communauté germanophone (p.3) | 4. Léopold I                |
| e. L'agriculture (p.3)              | 5. Les communes à facilités |
| f. BHV (p.4)                        | 6. Le Sénat                 |
| g. La circulaire Peeters (p.4)      | 7. Les Pays-Bas             |

**IV. Voici les noms de quelques-unes des 589 communes que compte la Belgique. Indiquez pour chacune sa région politique, sa province, sa région linguistique, et si elle bénéficie de facilités.**

Pour rappel :

- a. Les régions politiques : 1. Bruxelles-Capitale  
2. La Région wallonne  
3. La Région flamande
- b. Les provinces : Cinq flamandes : Anvers, Brabant flamand, Flandre-Occidentale, Flandre-Orientale, Limbourg.

Cinq wallonnes : Brabant wallon, Hainaut, Liège, Luxembourg, Namur.

Les 19 communes bruxelloises ne font partie d'aucune province.

- c. Les 4 régions linguistiques et les communes à facilités : voir page 3 du dossier.

<b>Commune</b>	<b>Région politique</b>	<b>Province</b>	<b>Région linguistique</b>	<b>Facilités</b>
<i>Wezembeek</i>	<i>Flandre</i>	<i>Brabant flamand</i>	<i>flamande</i>	<i>oui</i>
<i>Marche</i>	<i>Wallonie</i>	<i>Luxembourg</i>	<i>française</i>	<i>non</i>
Bruges				
Uccle				
Eupen				
Waterloo				
Mons				
Wemmel				
Saint-Gilles				
Comines				
Dinant				

**V. Dans l'article de la page 1 « La naissance du royaume des Belges », retrouvez ce que les mots soulignés désignent :**

- a. Ces derniers sont de plus en plus..... désigne .....
- b. Il interdit les journaux qui le critiquent. désigne.....
- c. Ils démolissent des machines..... désigne.....
- d. Ceux-ci furent partout..... désigne.....

**VI. Ecrivez Vrai (V) ou Faux (F) pour chacune des propositions suivantes :**

- a. La Belgique comptait 347 habitants au kilomètre carré en 2007. (p.1) .....
- b. La Belgique a été occupée par les Portugais. (p.1) .....
- c. Le premier roi des Belges était d'origine italienne. (p.2) .....
- d. En Belgique, les pouvoirs sont séparés. (p.2) .....
- e. La Belgique germanophone forme une région. (p.3) .....
- f. C'est l'Etat fédéral qui perçoit les impôts. (p.3) .....
- g. Linkebeek ne fait pas partie de la région de Bruxelles-Capitale. (p.4) .....
- h. La frontière linguistique a été tracée il y a 48 ans. (p.4) .....

Corrigé disponible sur simple demande auprès de votre consultant régional ou via l'adresse suivante :  
sylvie.colin@lavenir.net  
(Merci de préciser le nom et la localité de votre école).

Supplément pédagogique  
réalisé par Bernard Marlière

**JDE - Route de Hannut 38 - 5004 Bouge**  
**Tél. : 081/24.89.82 – Fax : 081/23.12.62 - E-mail : jde@lavenir.net**